

VILLE DE COUDEKERQUE-BRANCHE  
FETE DE LA SAINT MARTIN  
LE SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018

CONCOURS DE LANTERNES SCULPTEES

REGLEMENT

A l'occasion de la Fête de la Saint Martin, la Ville de Coudekerque-Branche organise un concours de lanternes sculptées, à partir d'une betterave.  
Les ouvrages réalisés par les enfants feront l'objet d'une exposition.

**Article 1 : Conditions de participation**

**Ce concours est ouvert aux enfants de 3 ans à 10 ans révolus (la veille de leurs onze ans) uniquement.**

Pour y participer, il faut s'inscrire au service Événementiel (Espace Jean Vilar - 21 rue Jean Bart) du 05 au 07 novembre inclus de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Ou sur le site internet de la ville dans la rubrique Concours.

Vous avez la possibilité de retirer une betterave gratuite au service Événementiel aux mêmes dates.

**Article 2 : Modalités du concours**

**Pour respecter la tradition, les enfants devront réaliser une lanterne exclusivement à partir d'une betterave fourragère (toute autre réalisation sera exclue du concours).**

Les lanternes seront déposées à l'Hôtel de Ville le Samedi 10 novembre entre 10 h 00 et 12 h 00 et de 14 h 00 à 15 h 00 pour être mises en exposition.

L'exposition sera ouverte au public le 10 novembre de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30.

Le jury examinera, à huis clos.

A partir de 16 h 30, les enfants pourront retirer leur lanterne pour défilé dans les rues de la ville.

**Chaque participant sera informé par une invitation de la date de remise des récompenses.**

\* La notation du jury se fera selon les critères ci-après désignés : originalité, décoration, éclairage.

Le Maire,  
David BAILLEUL



BULLETIN D'INSCRIPTION (à déposer au Service Événementiel avant le 06/11/2017 inclus)

Je m'appelle : (Prénom et nom) .....

Fille     Garçon

Et j'ai ..... Ans.

J'habite.....

Code postal : .....

Ville : .....

Nom de ma Betterave :

Signature des Parents :